

► Formation continue

► Contact

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de la Manche
CEFAM
BP 139
50201 COUTANCES Cedex

Tél. 02 33 19 07 07

Fax. 02 33 19 07 09

mail : cefam@artisanat50.fr

► www.artisanat50.fr



N° Siret : 185 000 031 000 38

Organisme de formation enregistré
sous le n° 25 50 P 0100 50 auprès du
Préfet de la Région Basse Normandie

Organisme de formation référencé sur
Datadock sous le n° 6552

Viennoiseries gourmandes (lundi 6 avril 2020) de 9h00 à 17h30 à Coutances

► Objectifs de la formation

Élargir sa gamme de viennoiserie

Revoir les techniques de fabrication de la viennoiserie

Réaliser, à partir de pâtes quotidiennement utilisées en entreprise, des
produits simples et de valeur sûre

Concevoir une gamme de viennoiseries au visuel attrayant

► Pré-requis

Aucun

► Public

Professionnel de la Boulangerie-Pâtisserie

► Intervenant

INBP - formateur en Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie Traiteur

► Programme

Détails au verso

► Validation de la formation

Attestation de stage

► FRAIS D'INSCRIPTION (à votre charge)

- **Chef d'entreprise** ou **Conjoint non salarié** inscrit
au Répertoire des Métiers, **Conjoint Salarié** ou
Salarié ou **Autre Statut**

45 €

► COÛT PÉDAGOGIQUE *

Artisan ou conjoint inscrit au Répertoire des Métiers : nous fournir un
chèque de caution de 329 € à l'ordre de l'INBP + 1 chèque de 65,80 € pour
la TVA à l'ordre de l'INBP.

IMPORTANT : nous transmettre obligatoirement l'attestation URSSAF
de versement de la contribution à la formation professionnelle
datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independentants.fr/attestations)

Conjoint salarié, Salarié : nous fournir un chèque de caution de 350 € à
l'ordre de l'INBP + 1 chèque de 70 € pour la TVA à l'ordre de l'INBP

* Pris en charge par le FAF CEA ou votre OPCO sous réserve de la
disponibilité des crédits.

350 €



Viennoiseries gourmandes (lundi 6 avril 2020) de 9h00 à 17h30 à Coutances

- Bressane de Noël
- Carré d'argent
- Pain choco-praliné
- Roulé passion
- Tout choco
- Smiley

▶ **Moyens Pédagogiques**

- Pôle d'Excellence Alimentaire de l'IFORM
- Remise d'un livret de recette

▶ **Modalités d'évaluation**

Réalisation des recettes par les stagiaires : contrôle et correction par le formateur tout au long de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Viennoiseries gourmandes (Le lundi 6 avril - Coutances)

NOM et Prénom du Chef d'Entreprise : _____

Activité : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

N° SIRET : _____ Code APE : _____ Code NAFA : _____

Téléphone : 02 / 33 / / / / Fax : 02 / 33 / / / / Mail* : _____

Site Internet : _____

* J'autorise la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche à utiliser mon mail pour me communiquer des informations

 **Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux formations, nous nous réservons le droit de limiter les inscriptions à une personne par entreprise**

TITRE	NOM et PRÉNOM des PARTICIPANTS	DATE de NAISSANCE	STATUT dans L'ENTREPRISE ⁽¹⁾
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>			
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>			

⁽¹⁾ indiquer A pour Chef d'entreprise - C pour conjoint inscrit au RM - CS pour Conjoint salarié - AS pour autre statut

Votre inscription sera validée dès réception du bulletin d'inscription, de votre règlement et de l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle

RÈGLEMENT et DOCUMENTS À NOUS RETOURNER :

- Chef d'entreprise non salarié ou Conjoint non salarié inscrit au Répertoire des Métiers : 45 € à l'ordre de la CMA50 + l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle (CFP) datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independants.fr/attestations) + chèque de caution de 329 € et chèque de 65,80 € pour la TVA à l'ordre de l'INBP.
- Conjoint Salarié ou Salarié ou Autre Statut : 45 € à l'ordre de la CMA50 + chèque de caution de 350 € et chèque de 70 € pour la TVA à l'ordre de l'INBP.

À le

(Signature et cachet de l'entreprise)